

DEPARTEMENT
PAS-de-CALAIS
ARRONDISSEMENT
BETHUNE
COMMUNE DE
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 27 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le quinze mars deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2024CM21

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Isabelle, CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Delphine MICELLI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Betty BEN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Rosanna GILLET, Alain DIENI.

Était absent : Mr Frédéric DREZE.

Pouvoirs : Mme Betty BEN à Mme Annick SAVOLDELLI
Mme Rosanna GILLET à Mme Isabelle VANELLE
Mr Alain DIENI à Mme Claudie MARTEL.

Madame Isabelle VANELLE est élue Secrétaire de séance.

Changement d'affectation
de l'emploi non permanent
à temps non complet créé
par délibération n°
2022CM71

Convocation du
15 mars 2024

Par délibération n° 2022CM71 en date du 28 novembre 2022, un emploi non permanent à temps non complet, à raison de 20h00 hebdomadaires, relevant du grade d'adjoint technique, a été créé pour le service restauration et entretien.

Suite à la réorganisation du service, cet emploi n'est plus occupé.

Considérant la nécessité de recruter un agent pour l'entretien du futur centre de santé et dans l'attente de la bonne définition du besoin, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de modifier la destination de l'emploi non permanent créé par la délibération précitée pour l'affecter au centre de santé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter l'emploi non permanent à temps non complet, à raison de 20 heures hebdomadaires, relevant du grade d'adjoint technique, créé par délibération n° 2022CM 71 en date du 28 novembre 2022, à l'entretien du centre de santé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 16